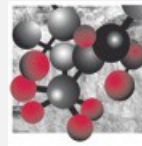




BAN ASBESTOS FRANCE
Association de lutte contre l'amiante

<http://www.ban-asbestos-france.com>
banasbestosfrance@gmail.com



ASSOCIATION
Henri Pézerat
Travail • Santé • Environnement

16 rue du Révérend Père Aubry 94120 Fontenay-sous-Bois

<http://www.asso-henri-pezerat.org> – asso hp@gmail.com

SOUTIEN AUX OUVRIERES ET OUVRIERS D'AMISOL

pour que justice soit enfin rendue

Le 20 novembre 2014 - 18 ans après le dépôt des plaintes des victimes - se tiendra l'audience de la chambre d'instruction de la cour d'Appel de Paris, concernant le renvoi possible de Claude Chopin, ex-PDG d'Amisol devant le tribunal correctionnel (voir le jugement de cour de cassation : <http://www.asso-henri-pezerat.org/amiante-la-cour-de-cassation-annule-le-non-lieu-dans-laffaire-amisol/>).

Coïncidence de dates : la veille, 19 novembre 2014, se tiendra à Rome l'audience de la Cour de Cassation du procès de l'ex-PDG d'Eternit Suisse, Stephan Schmidheiny, condamné, en 2013, par la cour d'appel de Turin, à 18 ans de prison ferme pour « désastre volontaire » !

Briser l'impunité des responsables de crimes industriels, en France comme en Italie, est à nos yeux essentiel. Les deux procès de cette semaine représentent une étape importante dans ce difficile combat. Les associations Ban Asbestos France et Henri Pézerat seront représentées à Rome à la réunion de coordination internationale organisée au parlement italien par Ban Asbestos Italie, au lendemain de la décision italienne.

Le combat des victimes d'Amisol est le même que celui des victimes d'Eternit. Les associations Ban Asbestos France et Henri Pézerat sont solidaires de leur lutte pour obtenir justice et solliciteront, à Rome, le soutien des collectifs participant à la rencontre.

Contact : *Annie Thébaud-Mony* : 06 76 41 83 46

Fontenay-sous-Bois, le 15 novembre 2014